

Coupe de printemps pour les berges de la Marne

ENVIRONNEMENT. Le Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA) a poursuivi l'entretien régulier des berges de la rivière, en fin de semaine, au sud-ouest de Saint-Dizier.

Les promeneurs qui ont l'habitude de suivre la Marne, depuis le chemin des Pénissières, à l'ouest de la rue de Vergy, ont peut-être été surpris par le bruit des tronçonneuses, ces jours-ci. Une entreprise retenue dans le cadre du programme d'entretien pluriannuel des cours d'eau par le SMBMA (Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents), s'y affairait.

« Intervention raisonnée »

L'entretien de la Marne par le syndicat est régulier, depuis l'amont de la rivière, où elle prend sa source sur le plateau de Langres, jusqu'aux limites des compétences du syndicat, à Laneuville-au-Pont. Tous les ans, 260 000 € de budget sont alloués à cet entretien, ce qui permet à chaque portion d'être entretenue au minimum tous les cinq ans. Un budget qui ne compte pas « les opérations ponctuelles pour répondre aux impondérables », précise Jacky Garnier, un des vice-présidents du syndicat, qui fait référence aux catastrophes naturelles, comme les récentes tempêtes.



Une opération qui nécessite aussi de l'adresse.



L'entreprise retire les arbres préalablement identifiés par le syndicat.

Si les propriétaires riverains sont en charge de l'entretien des berges, pour les travaux d'ampleur, du matériel spécifique est nécessaire et c'est là qu'interviennent des entreprises, en

l'occurrence, Les Chantiers du Barrois, de Bar-le-Duc. « L'entreprise réalise de l'abattage préventif des arbres dépérissant ou qui menacent les berges », indique Fabrice Cautrupt, garde-rivière du SMBMA en charge du suivi des travaux. Mais ce n'est pas sa seule mission : charge à elle de dégager les arbres tombés sur les sentiers ou dans l'eau, qui représentent toutes sortes d'embûches. Le SMBMA a réalisé plusieurs diagnostics, à pied, pour savoir quels arbres retirer et donner un cahier des charges à l'entreprise. C'est un travail de longue haleine, extrêmement précis. « On préconise par exemple de conserver des branches basses, cela permet de faire des abris pour l'alimentation de toute l'avifaune. C'est une intervention raisonnée sur la végétation, c'est quasiment arbre par arbre », poursuit Fabrice Cautrupt. « Le but n'est pas

de mettre les rivières à blanc, on maintient les zones d'ombre », indique Jacky Garnier.

Les grumes sorties de l'eau et repoussées d'une vingtaine de mètres dans les bois, pour éviter un retour dans l'eau en cas de forte crue, sont mises à disposition de chaque propriétaire, qui doivent les dégager dans le mois. Les houpiers d'arbres sont broyés, à l'instar des branches dont le diamètre est inférieur à 4 cm.

D'ici fin mars, le nettoyage de toute la zone concernée sur le territoire de l'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, à savoir les 31 km de rive entre Gourzon et Laneuville-au-Pont, doit être achevé. Pour le début de la période de reproduction de l'avifaune.

 N.F.
n.frise@jhm.fr